

*Interpellation présentée par la députée :  
Mme Anne Marie von Arx-Vernon*

*Date de dépôt : 22 septembre 2011*

## **Interpellation urgente écrite** **Equipement des bus et horaires TPG : quelle prise en** **considération de la situation des personnes âgées ou à mobilité** **réduite sur la ligne 3 ?**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

L'offre et la qualité des transports publics, en constante amélioration à Genève, devrait encore progresser d'ici 2014. Mise en circulation des trams TCOB et TCMC, augmentation des cadences aux heures de pointe sur certaines lignes de bus, acquisition de véhicules supplémentaires mieux adaptés aux personnes handicapées. Il convient de saluer toutes les mesures, en cours et à venir, visant à répondre aux besoins de la population.

Si les résultats de ces nouvelles dispositions sont maintenant visibles sur de nombreux tronçons, certaines dessertes, telles que celle du quartier des Pommiers, posent encore des problèmes aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'aux parents d'enfants en bas âge équipés de poussette.

Rappelons que ce quartier a subi une profonde mutation et que des logements récents accueillent des familles avec enfants, des personnes âgées ainsi que des personnes en situation de handicap. Des appartements, spécialement conçus pour ces dernières, ayant été construits dans de nouveaux immeubles.

Pour beaucoup d'habitants de ce quartier, le bus est l'unique moyen de se déplacer en ville. Par ailleurs, il est aussi utile de préciser que le Conseil d'Etat de l'époque avait obtenu des TPG que le terminus de la ligne 3 soit installé au Pommier et qu'un effort particulier soit fait en faveur des personnes handicapées.

La réalité est cependant différente. Alors que, selon les TPG, un bus sur deux circulant sur cette ligne est équipé d'un plancher abaissé, il apparaît que, souvent, seul un bus sur quatre propose cette prestation. Et quand bien même un service téléphonique des TPG renseigne quotidiennement les usagers sur l'horaire de ces bus spéciaux, il faut bien admettre que ce service ne permet pas de prendre des rendez-vous à l'avance et d'aviser, le cas échéant, son employeur de son arrivée tardive, faute de suffisamment de bus à planchers abaissés disponibles.

Dans ces circonstances, il n'est pas rare de voir une personne à mobilité réduite attendre jusqu'à quatre bus avant de pouvoir y accéder. Sachant aussi que les chauffeurs, tenus de respecter les horaires, ne peuvent guère accorder d'aide à une personne en chaise roulante, mes questions sont les suivantes :

- ***Est-il possible d'envisager un service téléphonique de type sms, couplé à internet permettant de suivre «on line» les bus disponibles à plancher abaissé?***
- ***Est-il possible d'obtenir une information claire sur la stratégie à terme permettant de disposer pour la ligne 3 d'un 100% de bus à plancher abaissé?***